



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille

**Les organismes communautaires Famille (OCF),
des acteurs indispensables pour que
« Accès pour tous, réussite pour tous »
devienne réalité**

Mémoire présenté aux

**Consultations publiques sur la réussite éducative
*pour une Politique de la réussite éducative***

14 novembre 2016

www.fqocf.org

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom : Bélanger Prénom : Nathalie M ^{me} ✓ Fonction : présidente	Nom : Poirier Prénom : Judith M ^{me} ✓ Fonction : responsable du développement des pratiques en littératies
---	---

Mémoire déposé au nom de :

Organisme : **Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)**

Numéro de téléphone : **(450) 466-2538**

Adresse courriel : **j.poirier@fqocf.org**

Description de l'organisme :

La Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) représente 204 organismes communautaires Famille (OCF). Collectivement, les OCF rejoignent plus de 100 000 familles.

Pignon sur rue, ils ont pour noms Maison de la famille, Carrefour familial, Parent'aime, Parents-Ressources, etc. Les OCF représentent des milieux de vie, d'entraide, de soutien, de valorisation, d'implication et de développement qui accueillent l'ensemble des membres de la famille. La reconnaissance du rôle des parents est au cœur de leurs préoccupations.

Les OCF se distinguent par leurs capacités à innover et accompagner les familles en tenant compte de leurs réalités et besoins. Leurs actions et activités se situent en prévention afin d'améliorer la qualité de vie des familles et le mieux-être des membres qui la composent. Ils contribuent aussi au développement communautaire et à l'amélioration de la qualité du tissu social en favorisant la création de lieux d'appartenance et de réseaux de solidarité entre les familles de leurs communautés.

Par leur Fédération (une fédération créée il y a plus de 55 ans), les OCF ont apporté un appui dynamique à de nombreuses initiatives répondant aux besoins des familles au fil des décennies.

Mentionnons notamment leurs contributions à :

- **la mise en place des tout premiers comités de parents au Québec dans les années 1960** (Rivard, 2015, page 11);
- **la création de l'Office des services de garde à l'enfance au début des années 1980;**
- **la création du Conseil de la famille et de l'enfance en 1987;**
- la création du Centre québécois de ressources à la petite enfance (CQRPE);
- la mise en place d'associations des familles monoparentales et à la création de leur fédération;
- etc.

La FQOCF est membre du Réseau de lutte à l'analphabétisme. Ce réseau milite pour la mise en place d'une Stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme.

Table des matières

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	4
POUR UN REGARD GLOBAL (RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES).....	6
RECONNAÎTRE LES FORCES DE TOUTES LES FAMILLES.....	6
LES OCF, DES ACTEURS INDISPENSABLES POUR REJOINDRE LES PARENTS	7
SOUTENIR LES OCF, C'EST BÉNÉFICIER COLLECTIVEMENT D'UNE EXPERTISE DE GRANDE VALEUR.....	8
LES OCF, DES ESPACES DE MIXITÉ SOCIALE.....	9
CE QUE LES OCF OFFRENT AUX FAMILLES POUR CULTIVER LE GOÛT D'APPRENDRE ENSEMBLE	9
DES ORGANISMES RÉSEAUTÉS ET DYNAMISEURS DANS LEUR COMMUNAUTÉ.....	10
DES ORGANISMES AVEC UNE EXCELLENTE GOUVERNANCE.....	11
UNE TRÈS PRÉOCCUPANTE TENDANCE À VOULOIR SUPPLÉER AUX ACTIONS DES PARENTS ET À MÉDICALISER LES PROBLÈMES D'APPRENTISSAGE ET LES PROBLÈMES SOCIAUX.....	12
LE SOUS-FINANCEMENT DES OCF : IL FAUT QUE ÇA CESSE	12
BIBLIOGRAPHIE.....	13
ANNEXES.....	16
QUELQUES REMARQUES POUR L'AXE 1 - L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS LES ÉLÈVES.....	17
INTERVENIR DÈS LA PETITE ENFANCE	17
UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DU PARCOURS SCOLAIRE.....	20
QUELQUES REMARQUES POUR L'AXE 2 - UN CONTEXTE PROPICE AU DÉVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE.....	20
L'IMPORTANCE DE LA LITTÉRATIE ET LA NUMÉRATIE.....	20
L'UNIVERS DES COMPÉTENCES DU 21E SIÈCLE ET LA PLACE GRANDISSANTE DU NUMÉRIQUE	21
UNE ÉCOLE INCLUSIVE, FORTE DE SA DIVERSITÉ	21
QUELQUES REMARQUES POUR L'AXE 3 - DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES MOBILISÉS AUTOUR DE LA RÉUSSITE.....	22
L'ENGAGEMENT PARENTAL.....	22
L'APPUI DES PARTENAIRES ET DE LA COMMUNAUTÉ.....	23
LISTES DES PARTENAIRES DE LA FQOCF ET RECONNAISSANCE PANCANADIENNE, ET MÊME OUTRE-FRONTIÈRE, DE L'EXPERTISE DE LA FQOCF.....	25
LES OUTILS DÉVELOPPÉS EN LITTÉRATIES FAMILIALES PAR LA FQOCF	27

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Par l'ensemble du gouvernement et des décideurs :

- **Reconnaître et soutenir la famille, premier milieu de vie des personnes, comme premier milieu éducatif des enfants et des jeunes.**
- **Assurer un financement adéquat au réseau des écoles publiques pour qu'elles deviennent à nouveau la fierté de la collectivité québécoise.**

Une recommandation spéciale adressée au ministère de la Famille :

- **Prendre un réel leadership pour leur mieux-être des familles et pour la valorisation du rôle parental et, ainsi, prendre de réels engagements pour être plus qu'un simple Office des services de garde à l'enfance et plus qu'une simple courroie de transmission de mesures fiscales.**

Aux ministères de la Famille, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Santé et des Services sociaux :

- **Reconnaître les organismes communautaires Famille (OCF) comme :**
 - **des acteurs de premier plan pour cultiver le goût d'apprendre en famille;**
 - **des acteurs disposant d'une grande expertise en accompagnement des mères, des pères et des enfants;**
 - **des milieux d'éducation populaire qui :**
 - **favorisent l'enrichissement des littératies familiales et le développement des capacités d'apprentissage, d'innovation et du pouvoir d'agir à toutes les étapes de la vie.**
 - **reconnaissent que les familles possèdent le potentiel, les forces et les capacités pour éduquer leurs enfants, pour prendre soin de leur santé et pour agir sur elles-mêmes et sur leur environnement.**
- **Rehausser le financement à la mission de l'ensemble des OCF pour que celui-ci soit au minimum de 200 000 \$ par année par OCF.**
- **Faire appel à l'expertise des OCF et à celle de leurs représentants dans le développement d'initiatives d'éducation en petite enfance et en soutien aux relations Famille-École (en offrant un soutien aux OCF en reconnaissance de leurs investissements dans ces initiatives).**
- **Soutenir les projets de recherche et de transfert de connaissances des OCF dans le domaine de l'action communautaire autonome Famille, aux niveaux local, régional et national.**
- **Soutenir les projets de recherche et de transfert de connaissances des OCF dans le domaine de l'enrichissement des littératies familiales, aux niveaux local, régional et national.**

Au ministère de la Culture et des Communications :

- **Reconnaître les organismes communautaires Famille (OCF) comme :**
 - des acteurs de premier plan pour cultiver le goût de faire des expériences culturelles en famille;
 - des acteurs disposant d'une grande expertise en accompagnement des mères, des pères et des enfants dans un but de médiation et de démocratisation de la culture.
- **Soutenir les projets de recherche et de transfert de connaissances des OCF dans le domaine de l'accès à la culture.**

Par l'ensemble du gouvernement et des décideurs :

- **Investir dans le développement de logements sociaux et dans d'autres mesures d'amélioration des conditions de vie des familles (dont le rehaussement du salaire minimum). L'« accès pour tous, réussite pour tous » ne se concrétisera que si collectivement nous investissons dans de telles mesures. En effet, la pauvreté est le principal facteur qui freine la réussite éducative. Toute mesure visant le soutien aux pratiques parentales et l'amélioration des approches pédagogiques, ainsi que le développement et l'accessibilité à des services de garde de qualité voient leurs effets grandement limités par les obstacles auxquels font face les familles défavorisées pour se loger, se nourrir, se déplacer, etc.**

POUR UN REGARD GLOBAL (RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES)

Nous partageons la même vision que le gouvernement lorsqu'il clame « **Accès pour tous, réussite pour tous** ». Pour que cela devienne réalité, il importe collectivement d'appuyer nos actions sur des bases solides et des engagements réels.

Une de ces bases est **la reconnaissance des familles, cellules de base de la société, comme richesse collective et comme premiers milieux de vie et d'apprentissage** :

« La famille est une expérience affective et sociale partagée entre les parents et les enfants, où chacun apprend à l'autre et apprend de l'autre. (...) Les parents y jouent un rôle important dans la transmission de la culture, de la langue, des valeurs, des connaissances et du savoir-faire. Les enfants apprennent aussi à leurs parents. Mères et pères s'éveillent à de nouvelles émotions, découvrent de nouvelles facettes d'eux-mêmes et se découvrent des ressources insoupçonnées. »

FQOCF (2016a), Feuillet *Les familles, une richesse collective*

Dans son avis de 2012, le Conseil supérieur de l'Éducation le reconnaissait : « La famille est le premier milieu de vie et d'éducation des enfants. (...) **La recherche a maintes fois démontré que, si des services éducatifs de qualité peuvent favoriser le développement des jeunes enfants, c'est encore l'influence du milieu familial qui est la plus déterminante.** » (CSÉ, 2012, page 80)

Étant donné l'importance centrale de l'environnement familial et étant donné la mission première de la FQOCF et de ses membres, nous avons opté pour vous présenter en bloc l'ensemble de nos analyses et recommandations sur ces thèmes : **Axe 1 - L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves** (« Intervenir dès la petite enfance » et « Un accompagnement tout au long du parcours scolaire »), **Axe 2 - Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite** (« L'importance de la littératie et la numératie », « L'univers des compétences du 21^e siècle et la place grandissante du numérique » et « Une école inclusive, forte de sa diversité ») et **Axe 3 - Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite** (« L'engagement parental » et « L'appui des partenaires et de la communauté »).

RECONNAÎTRE LES FORCES DE TOUTES LES FAMILLES

Les OCF accueillent les familles en reconnaissant qu'elles possèdent le potentiel, les forces et les capacités pour éduquer leurs enfants et pour agir sur elles-mêmes et leur environnement. (FQOCF, 2016c, *Guide d'appropriation Enrichissement de l'expérience parentale*, page 9). Elles accueillent aussi toutes les familles en reconnaissant que le rôle de parents présente de grands défis, quelques soient leurs conditions socioéconomiques.

Nous sommes bien sûr très conscients des grands défis auxquels font face les familles défavorisées pour assurer à leurs enfants une entrée et un parcours scolaires positifs. Nous sommes également très préoccupés par le fait qu'un grand nombre d'adultes québécois, donc un grand nombre de parents, ont de faibles habiletés en littératies (niveaux 1 et 2) (CMEC et *al.*, 2013). C'est pourquoi la FQOCF est membre du Réseau de lutte à l'analphabétisme et qu'elle demande la mise en place d'une Stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme.

Or, comme nous le constatons et comme l'affirmait le Conseil supérieur de l'éducation dans un avis en 2012, peu de familles des milieux défavorisés confient leurs enfants à des services de garde. Plusieurs de ces familles préfèrent des services éducatifs informels que leur enfant peut fréquenter occasionnellement et qui offrent aussi des activités aux parents (CSÉ, 2012, page 20). De même, un grand nombre de familles en milieux défavorisés gardent leurs distances dans leurs relations avec le personnel du réseau scolaire. Le monde de l'écrit, avec ses codes, ses horaires, ses rapports hiérarchiques, est un monde où ils ne se sentent pas les bienvenus. Le parcours scolaire de ces parents a très souvent été marqué par de nombreuses expériences d'échec et par de l'incompréhension mutuelle dans leurs relations avec le milieu scolaire. Les familles des milieux défavorisés préfèrent aussi des contextes d'entraide car elles ont depuis longtemps des façons de faire qui s'appuient sur le partage de ressources et sur des relations d'interdépendance. Le capital social est vital pour le mieux-être des personnes défavorisées (Skattebol et *al.*, 2014).

LES OCF, DES ACTEURS INDISPENSABLES POUR REJOINDRE LES PARENTS

Collectivement, nous avons besoin d'un réseau d'organismes qui savent établir et créer des liens avec les familles, encore plus avec les familles vivant dans des conditions de vulnérabilité, de défavorisation. **Les OCF sont ce réseau. Collectivement, ils sont plus de 270. Ils couvrent la quasi-totalité du Québec.**

Dans leur rapport d'évaluation du projet AGORA de la FQOCF, les chercheurs du Centre d'étude interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF), centre dirigé par Carl Lacharité, mettent en valeur :

- « La capacité du personnel des OCF à établir et à entretenir des **relations de proximité** avec les familles, relations de proximité qui servent de « véhicules » à l'aide et au soutien que viennent chercher les parents et les enfants qui fréquentent les OCF;
- « La capacité à susciter et à soutenir l'**entraide entre les parents et entre les familles** comme réponse à leurs besoins et aux défis qu'ils rencontrent dans leur vie. »
- « L'**intelligence**, la **virtuosité** et l'**éthique** dont font preuve les personnes qui œuvrent en OCF ». (FQOCF et CEIDEF, 2016, page 25)

Pour reprendre les mots du Conseil supérieur de l'éducation :

« Les interventions qui ciblent à la fois les parents et les enfants peuvent avoir des effets positifs sur les uns et les autres. L'intervention auprès des familles de jeunes enfants est souvent prise en charge par des organismes communautaires. **Proches des besoins des familles sur un territoire donné, ils offrent des services souples qui se veulent non menaçants pour des parents parfois méfiants des interventions plus institutionnelles.** Le mot d'ordre est généralement de travailler à partir des forces des parents, pour les aider à exercer les compétences qui sont déjà leurs. » (CSÉ, 2012, page 80)

L'intelligence, la virtuosité et l'éthique dont font preuve les OCF, ils les mettent au service de trois autres de leurs convictions :

- **Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants.**
- **Les familles ont besoin de temps et de lieux où elles peuvent développer des liens de confiance, de partage et d'entraide.**
- **L'empowerment des familles est un processus indispensable pour le développement de collectivités plus justes et plus dynamiques.**

Ces convictions doivent être partagées par tous dans nos collectivités si l'on souhaite réellement qu'une Politique nationale de réussite éducative puisse réussir.

SOUTENIR LES OCF, C'EST BÉNÉFICIER COLLECTIVEMENT D'UNE EXPERTISE DE GRANDE VALEUR

L'approche et les actions des organismes communautaires Famille (OCF) contribuent à la réussite éducative des tout-petits comme à celle des très grands. Leurs actions s'inscrivent en prévention des difficultés et elles se déploient aussi pour briser l'isolement de certaines familles et ainsi établir ou rétablir des ponts entre ces familles et leur communauté et entre les familles, dans une perspective d'aide et d'entraide. En effet, les OCF sont des milieux de vie offrant, à toutes les étapes de la vie, des opportunités d'apprentissage d'une grande diversité et d'une grande richesse (ils sont ainsi actifs à toutes les étapes du développement des enfants : périnatalité, petite enfance, entrée à l'école, passage à l'adolescence, etc.). Reconnaisant l'ampleur des responsabilités et des défis des parents, les OCF représentent des milieux d'implication, d'entraide et d'apprentissage qui les accueillent, eux et leurs enfants. Les activités que les OCF offrent aux parents et aux enfants prennent appui sur plus de 50 ans d'expérience auprès des familles.

En 2008, les membres de la FQOCF se sont dotés d'un cadre de référence pour guider leurs pratiques. C'est en prenant appui sur cette base commune que les OCF ont poursuivi la mise en commun et le développement de leurs connaissances. Par la mise en place de son *Fonds pour le développement des jeunes enfants* (Fonds qui a constitué Avenir d'enfants en 2009), le gouvernement du Québec a permis à la FQOCF de donner une nouvelle impulsion au développement de connaissances en accompagnement des familles. Ceci a permis à la FQOCF de produire en 2016 une imposante *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*. Les grands fondements qui guident les actions des OCF y sont documentés : **animation en milieux de vie, enrichissement de l'expérience parentale et éducation populaire.**

- Les rencontres en communautés de pratiques et de savoirs (CPS) qui ont permis la production de cette imposante trousse ont réunis plus de **2 000 participants.**

De plus, **le développement des connaissances en éveil au monde de l'écrit a aussi été au cœur des efforts collectifs des OCF durant les 17 dernières années.** En mobilisant ses membres, la FQOCF a :

- développé **plusieurs ateliers de formation** en éveil au monde de l'écrit (et autres thèmes liés à l'enrichissement des littératies familiales) et plus de **1 800 personnes** y ont participé;
- publié une série d'**outils de référence et d'animation** sur ce thème (voir les annexes ainsi que la section Famille, éducation et culture sur le site web de la FQOCF).

De nouvelles rencontres en CPS ont eu lieu à l'automne 2016. Elles ont porté sur le thème « Cultiver le goût d'apprendre en famille ». Au total, plus de 280 personnes œuvrant dans plus de **89 OCF** y ont participé. De nouveaux outils seront produits grâce à cette mise en commun de connaissances.

La richesse des connaissances mises en commun dans ces CPS et la qualité des actions au quotidien dans les OCF est le reflet de la solidité du bagage professionnel et expérientiel des personnes qui œuvrent en OCF. **La très grande majorité des OCF comptent dans leurs équipes de travail des personnes ayant des formations professionnelles en intervention sociale et éducative** (psychoéducation, éducation spécialisée, travail social, etc.) et des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux (orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues, etc.) sont en soutien au travail des OCF et peuvent les guider dans leurs actions auprès des enfants et des parents ayant des problèmes plus complexes.

LES OCF, DES ESPACES DE MIXITÉ SOCIALE

Parmi les types d'établissement offrant aux parents des activités liées au développement de l'enfant, les OCF présentent **la plus grande mixité** en termes de niveaux de diplomation des parents participants. (Institut de la statistique du Québec, 2016, tableau 167 de la partie D du Recueil statistique du rapport *Mieux connaître la parentalité au Québec*). Les OCF représentent aussi un des rares endroits où les familles immigrantes peuvent créer des liens avec des familles de leur société d'accueil.

CE QUE LES OCF OFFRENT AUX FAMILLES POUR CULTIVER LE GOÛT D'APPRENDRE ENSEMBLE

L'éducation est une œuvre collective! Les pistes d'action proposées par le MÉES pour l'engagement parental auront davantage d'impact si collectivement nous offrons aux familles des pratiques d'intervention qui gardent les parents qualifiés à leurs propres yeux et aux yeux de leurs enfants (Gagnier, 2014).

S'appuyant sur ce type de pratique d'intervention, les OCF ont mis en place de nombreuses activités au fil des ans pour soutenir des groupes de parents dans leur désir de cultiver le goût d'apprendre en famille. Dans toutes leurs actions, les OCF adoptent une approche globale prenant appui sur des pratiques « milieux de vie », d'éducation populaire et d'enrichissement de l'expérience parentale.

Pour les OCF, dans une société du savoir, la **curiosité et le dialogue se doivent d'être des valeurs collectives** (Gaignaire, 2016). Les OCF apportent ainsi une grande contribution au développement des enfants (petits et grands) en offrant une large variété de services éducatifs, ces « services » étant assurés **avec** les parents (FQOCF, 2010), que ce soit :

- dans l'**accompagnement de leurs tout-petits pour que ceux-ci s'éveillent au monde de l'écrit** (éveil à la lecture et à l'écriture) et pour que leur entrée à l'école soit une expérience positive (les OCF ont mis en place un grand nombre d'initiatives dans ce domaine : des heures du conte, des programmes spécialisés, des animations avec des comptines, etc. - le Conseil supérieur de l'Éducation a salué la qualité de ces initiatives dans son avis de 2012, page 7);
- dans l'**accompagnement de leurs enfants tout au long de leur parcours scolaire et dans le développement de relations positives avec les acteurs du milieu scolaire** : les OCF accompagnent de nombreux parents pour qui les relations avec l'école sont difficiles ou pour qui l'expérience de leurs enfants dans le système scolaire génère beaucoup de méfiance et d'anxiété;
- dans leurs efforts pour **soutenir la persévérance scolaire de leurs adolescents**;
- dans leurs efforts pour **cultiver le goût de la lecture avec leurs enfants** (les OCF participent depuis plus de 10 ans à la distribution des livres de la campagne *La lecture en cadeau* de la Fondation pour l'alphabétisation);
- dans leurs efforts pour **enrichir leurs propres habiletés en littératies et numératie** (implication dans la production d'affiches et de bulletins, lectures et construction d'idées et d'actions dans le cadre de leur participation dans des comités, au conseil d'administration, etc.);
- dans leurs efforts pour **s'impliquer socialement et dans leurs efforts individuels et collectifs pour l'amélioration de leurs conditions de vie**;
- dans leurs efforts pour **entreprendre ou terminer des programmes de formation** à la commission scolaire, dans un groupe d'alphabétisation, au CÉGEP (et autres organisations et institutions de transmission et de partage de savoirs).

Plusieurs autres de leurs actions contribuent aux efforts pour que ce soit « Accès pour tous, réussite pour tous ». De nombreuses activités offertes aux familles servent ainsi de **leviers de complémentarité aux activités éducatives**. Par exemple, les cuisines collectives, les friperies, les groupes d'achats sont des activités qui permettent aux familles de boucler un budget souvent trop serré, d'offrir à leurs enfants des vêtements adaptés aux saisons, du matériel scolaire, etc. Des activités de loisir, comme la fabrication de décoration de Noël ou encore les sorties collectives pour cueillir des pommes, sont des moments de plaisir qui facilitent la création de premiers liens avec les familles les plus défavorisées. L'ensemble des familles y trouvent des ressources tant au niveau éducatif, que social et du soutien organisationnel pour leur vie de famille. Tout ceci contribue à la réussite éducative de tous les membres des familles.

Pour un portrait détaillé de l'ensemble des activités et actions en soutien à la réussite éducative déployées par les OCF, consultez le rapport *Les OCF et le plaisir des mots en famille - Rapport du sondage sur les pratiques d'enrichissement des littératies familiales des organismes communautaires Famille* (FQOCF, 2010). Consultez également l'article qui paru dans le cahier spécial Éducation dans *Le Devoir* le 3 septembre dernier (Gaignaire, 2016).

DES ORGANISMES RÉSEAUTÉS ET DYNAMISEURS DANS LEUR COMMUNAUTÉ

Depuis de nombreuses années, les OCF s'engagent dans des initiatives de mobilisation des communautés visant la réussite éducative. Contribuant à l'analyse des besoins des familles dans

leur communauté, ils partagent leur expertise, redoublent d'ardeur pour répondre toujours mieux aux besoins des familles et s'assurent aussi que les familles qu'ils rejoignent aient accès aux ressources offertes par leurs partenaires. Ils sont ainsi massivement actifs dans les réseaux locaux de partenaires soutenus par Avenir d'enfants, Québec en forme, Réunir Réussir et dans ceux soutenus par le Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture. Un grand nombre sont également partenaires des projets du Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire (PAPFC²) et du Services Intégrés en Périnatalité et Petite Enfance (SIPPE).

Les décideurs des réseaux publics de santé, des services sociaux et de l'éducation connaissent ainsi bien l'existence des OCF puisqu'ils font appel très souvent à eux pour pouvoir mieux rejoindre les familles vulnérables (ou pour leur demander de suppléer à leurs propres responsabilités comme institutions). Les OCF sont ainsi parmi les organismes communautaires les plus sollicités pour des initiatives de concertation et de partenariat. Ce qui est paradoxal, c'est que les instances nationales de ces institutions (les ministères, les Directions publiques, etc.) ne trouvent à leur offrir que des ententes de services à rabais ou des programmes par projets de courte durée pour soutenir leur implication dans ces partenariats.

Nous trouvons alors qu'il est questionnant et navrant que dans sa nouvelle *Politique gouvernementale de prévention en santé*, le ministère de la Santé et des Services sociaux affiche autant de myopie en affirmant qu'« Il n'existe toutefois pas, au Québec, de programme structuré, largement accessible et visant spécifiquement le renforcement des pratiques parentales, et ce, à toutes les étapes du développement (naissance, entrée à l'école, passage à l'adolescence, etc.) » (MSSS, 2016, page 24). Ce mandat est pourtant assumé depuis des décennies par les OCF et ceux-ci couvrent toutes les régions administratives du Québec. Il y a seulement 15 MRC qui ne sont pas encore rejointes par des OCF.

DES ORGANISMES AVEC UNE EXCELLENTE GOUVERNANCE

Comme les Centres la petite enfance (CPE), chaque OCF a été mis sur pied grâce à la volonté et l'engagement de parents. Ce sont des organismes sans but lucratif où les conseils d'administration sont composés de parents. L'engagement des parents dans les structures et la gouvernance des CPE en font le mode de garde qui assure la meilleure qualité d'environnement pour les enfants. **L'engagement des parents dans les structures et la gouvernance des organismes de soutien aux familles font de ces milieux des environnements où une grande qualité d'accompagnement est assurée et qui assure des pratiques éthiques.**

Pour reprendre les mots du Conseil supérieur de l'éducation :

« Les organismes communautaires qui soutiennent les familles font donc un travail inestimable. »

(CSÉ, 2012 : p. 80)

UNE TRÈS PRÉOCCUPANTE TENDANCE À VOULOIR SUPPLÉER AUX ACTIONS DES PARENTS ET À MÉDICALISER LES PROBLÈMES D'APPRENTISSAGE ET LES PROBLÈMES SOCIAUX

Il importe de soutenir les parents et non de suppléer à leurs responsabilités. **Des parents soutenus et fiers d'être parents, c'est un gage de réussite pour tous.** Toute mesure pour suppléer aux responsabilités parentales aura des effets limités sur la réussite éducative et parfois même des effets contraires, ceux-ci recevant le message « qu'ils n'y connaissent rien et qu'ils ne devraient pas s'en mêler ». De même, nous sommes très préoccupés par la médicalisation de solutions proposées pour faire face aux problèmes d'apprentissage et aux problèmes sociaux. **La pauvreté, ce n'est pas une maladie.** L'« Armada » d'experts auprès des parents des milieux défavorisés pour leur dire quoi faire ne contribue ainsi pas à garder ces parents qualifiés et reconnaissant qu'ils ont des ressources en eux-mêmes, et dans leur milieu, pour assurer le mieux-être de leur famille et la réussite pour tous. Nous trouvons ainsi très déplorable que, collectivement, on glorifie certains « experts » alors que les parents qu'ils sont supposés soutenir, eux, doivent marcher toujours à l'ombre, et alors que les organismes que les parents ont mis sur pied, eux aussi, doivent toujours marcher à l'ombre. (FQOCF, 2015)

LE SOUS-FINANCEMENT DES OCF : IL FAUT QUE ÇA CESSE

Bien que leurs contributions soient majeures, paradoxalement, les OCF reçoivent très peu de soutien de la part de l'État. Pour soutenir leur mission, le ministère de la Famille ne leur verse en moyenne que 70 000 \$. En comparaison, le ministère de la Santé et des services sociaux verse à chaque Centre de femmes environ 197 000 \$ par année et à chaque Maison de jeunes 132 000 \$ par année (nous considérons que les Centres de femmes et les Maisons de jeunes sont, eux aussi, sous-financés).

Comme le souligne le Conseil supérieur de l'éducation (2012), les organismes communautaires sont aux prises avec des enjeux financiers qui limitent leur offre de services. Selon le Conseil, leur intervention doit pouvoir compter sur une certaine stabilité financière et organisationnelle. Il importe d'« assurer un financement adéquat aux organismes communautaires qui soutiennent le développement des enfants d'âge préscolaire et l'exercice du rôle parental » (CSÉ, 2012, page 81).

- Un sondage populationnel réalisé en juillet 2016 par l'Observatoire des tout-petits révèle que « **près de 9 QUÉBÉCOIS SUR 10 sont d'accord avec le fait d'accroître les sommes accordées aux organismes communautaires offrant des services aux familles et aux tout-petits.** » (Observatoire des tout-petits, 2016, page 1)

**Le réseau des OCF mérite qu'il soit mieux reconnu
et surtout financé à la hauteur des impacts sociaux qu'il génère !**

BIBLIOGRAPHIE

Conseil de la famille et de l'enfance (2007). *Rapport sur la participation des familles immigrées aux activités des organismes communautaires Famille*. Québec.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]; Statistique Canada; Emploi et Développement social Canada. (2013). *Compétences au Canada – Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) ANNEXE D*, Toronto, CMEC.

Conseil supérieur de l'éducation (2016). *Remettre le cap sur l'équité : rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016*. Québec.

Conseil supérieur de l'éducation (2014). *L'amélioration de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au primaire : un équilibre à trouver*. Québec.

Conseil supérieur de l'éducation (2012). *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire : une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*. Québec.

FQOCF et CEIDF (2016). *Les pratiques des organismes communautaires Famille du Québec : un parcours collectif - Rapport final d'évaluation du projet AGORA*. Saint-Lambert.

FQOCF (2016). *Demandes financières des organismes communautaires Famille : mémoire présenté à Mme Francine Charbonneau, Ministre de la Famille, dans le cadre du budget 2016-2017*. Saint-Lambert.

FQOCF (2016). *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*. Saint-Lambert.

- FQOCF (2016a). Feuille *Les familles, une richesse collective*;
- FQOCF (2016b). *Outil d'appropriation du Cadre de référence sur l'action communautaire autonome Famille*.
- FQOCF (2016c). *Guide d'appropriation Enrichissement de l'expérience parentale* (un outil de la *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*). Saint-Lambert.
- FQOCF (2016d). *Guide d'appropriation Éducation populaire* (un outil de la *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*). Saint-Lambert.
- FQOCF (2016e). *Guide d'appropriation Milieux de vie* (un outil de la *Trousse de référence et d'animation sur l'action communautaire autonome Famille*). Saint-Lambert.

FQOCF (2015). « Lettre ouverte à La Presse : la FQOCF réagit à l'article dans La Presse – Gilles Julien: "L'État n'a pas à nourrir nos enfants" ».

FQOCF (2010). *Les OCF et le plaisir des mots en famille - Rapport du sondage sur les pratiques d'enrichissement des littératies familiales des organismes communautaires Famille (OCF)*. Saint-Lambert.

FQOCF (2005). *Des familles qui agissent ensemble pour ensoleiller l'avenir de leurs enfants : l'exemple des actions collectives sur le terrain des relations entre les familles et le monde de l'écrit*, Saint-Lambert.

GAGNIER, Jean-Pierre (2014). « La famille en trois temps : un tissage de récits », *AGORA express*, vol. 4, n° 1, p. 1-3.

GAIGNAIRE, Anne (2016). « Ouvrir les familles au monde du savoir » dans *Le Devoir*, Cahier spécial Éducation, 3 septembre, page 5.

Groupe Alpha Laval, école primaire Saint-Gilles et Entraide Pont-Viau/Laval-des-Rapides (2001). *Prévenir l'analphabétisme et contribuer à la réussite scolaire de tous les enfants : une invitation à réfléchir et à agir ensemble*. Laval.

Institut de la statistique du Québec (2016). *Mieux connaître la parentalité au Québec : un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015*. Québec.

LACHARITÉ, Carl, CALILLE, Sylvie, PIERCE, Tamarha et BAKER, Marleen (2016). *La perspective des parents sur leur expérience avec de jeunes enfants : une recherche qualitative reposant sur des groupes de discussion dans le cadre de l'initiative Perspectives parents*. Dans *Les Cahiers du CEIDEF*, Vol. 4. Trois-Rivières, Édition du CEIDEF/UQTR.

LE BOSSÉ, Yann et DUFORT, Francine (2001). « Le pouvoir d'agir (*empowerment*) des personnes et des communautés : une autre façon d'intervenir », Dufort, Francine et Guay, Jérôme, *Agir au coeur des communautés : la psychologie communautaire et le changement social*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 75-115.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2016). *Politique gouvernementale de prévention en santé : un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population*. Québec.

Observatoire des tout-petits (2016). *Développement des enfants à la maternelle : des pistes de solution pour offrir aux enfants québécois des chances égales de réussite*. Montréal, Fondation Lucie et André Chagnon.

http://tout-petits.org/media/1261/d-4451_infographie-synthese_v03.pdf

PRÊTEUR, Yves et SUBLET, Françoise (1995). « Conceptions et pratiques éducatives familiales, image de soi et acquisition de l'écrit ». Dans Prêteur, Yves et Léonardis (de), Myriam (éds). *Éducation familiale, image de soi et compétences sociales*. Éditions De Boeck-Wesmael - Université, pp. 181-199.

Réseau de lutte à l'analphabétisme (2016). *Pour une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme*. Montréal.

RIVARD, Andrée (2015). *Quelques figures de proue du mouvement communautaire Famille*. Dans *Les Cahiers du CEIDEF, Vol. 3. Trois-Rivières, Édition du CEIDEF/UQTR*.

SKATTEBOL, Jennifer, BLAXLAND, Megan, BRENNAN, Deb, ADAMSON, Elizabeth, PURCAL, Christiane, Hill, Trish, JENKINS, Bridget et WILLIAMS, Fiona (2014). *Families at the Centre: What do low income families say about care and education for their young children?* (SPRC Report 28/14). Social Policy Research Centre, UNSW Australia.

ANNEXES

QUELQUES REMARQUES POUR L'AXE 1 - L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS LES ÉLÈVES

INTERVENIR DÈS LA PETITE ENFANCE

Contribuer à l'égalité des chances pour les tout-petits, c'est s'assurer que leurs parents ont du soutien pour pouvoir être fiers d'être parent et fiers d'être en mesure d'assurer à leurs enfants un environnement qui favorise leur plein potentiel : à la maison et avec les autres personnes à qui ils confient leurs enfants.

- **Les parents s'impliquent pour le développement de leurs enfants.**
 - Au Québec, une enquête menée en 2015 a souligné que plus de 80% des parents d'enfants de 0 à 5 ans ont participé à au moins un type d'activités liées au développement de l'enfant au cours des 12 derniers mois (50% des parents d'enfants de 0 à 5 ans ont participé à au moins deux types d'activités liées au développement de l'enfant) (Institut de la statistique du Québec, 2016, tableau 160 de la partie D du Recueil statistique du rapport *Mieux connaître la parentalité au Québec*).
 - Parmi ceux ne détenant aucun diplôme, ils sont tout de même plus de 70% à avoir participé à au moins un type d'activités liées au développement de l'enfant au cours des 12 derniers mois. (idem, Tableau 161);
 - Parmi ceux ayant un faible revenu, ils sont tout de même plus de 74% à avoir participé à au moins un type d'activités liées au développement de l'enfant au cours des 12 derniers mois. (idem, Tableau 161);
- 96 % des OCF ont des programmes ou des services pour les familles avec des enfants de 5 ans et moins (FQOCF, 2010, page 8).

Égalité des chances pour une entrée positive dans le monde de l'écrit

Il importe de prendre du recul face au débat sur les différences entre les niveaux de maturité scolaire atteints par les enfants qui ont fréquenté un service de garde et les niveaux de ceux qui n'en ont pas fréquenté.

Les enfants qui n'ont pas fréquenté un service de garde mais dont la famille est impliquée dans des milieux stimulants pour les apprentissages (pratiques familiales qui soutiennent la socialisation des enfants et leur éveil au monde de l'écrit, implication de la famille dans des milieux d'engagement, d'entraide, de création, d'intérêt pour la culture, les sciences, etc.) **arrivent à l'école bien préparés et avec des aptitudes et des attitudes qui favorisent les apprentissages tout au long de la vie.**

- Les OCF sont de tels milieux et ils soutiennent les parents dans leurs efforts pour cultiver le goût d'apprendre en famille.

La qualité des services éducatifs à la petite enfance

Le **Conseil supérieur de l'éducation** (2012) indique comme **indices de qualité** des services éducatifs à la petite enfance :

« Les études cherchent généralement à rendre compte de la qualité globale de l'expérience quotidienne du jeune enfant en évaluant diverses dimensions qui sont considérées comme constitutives de cette qualité. Plusieurs chercheurs traitent de **deux grandes dimensions** :

1) la qualité structurelle, dont les indicateurs sont, par exemple, le rapport entre le nombre d'adultes et le nombre d'enfants, communément appelé *ratio*, la **taille du groupe**, la **formation du personnel**, l'aménagement de l'espace, le matériel et la présence d'un **programme éducatif**. Ces indicateurs sont souvent visés par la réglementation et sont relativement statiques;

2) la qualité des processus, qui renvoie directement à l'expérience des enfants avec les personnes ou les objets et qui compte des indicateurs « dynamiques » comme la **qualité des interactions** dans les routines ou les soins, la **variation des activités** ou le **rôle de l'adulte pour soutenir le jeu**. » (CSÉ, 2012, page 24).

Plus loin dans son rapport, le CSÉ mentionne que « Des experts du domaine mettent de plus en plus l'accent sur la qualité des interactions adulte-enfant comme la composante-clé de la qualité générale, l'ingrédient actif qui peut faire la différence. (...) qui s'actualise notamment dans le *partage soutenu de la pensée* » (CSÉ, 2012, page 47 et 48).

Par leur approche globale (milieux de vie, enrichissement de l'expérience parentale et éducation populaire), l'environnement éducatif offert par les OCF correspond favorablement à ces 2 critères.

Les services sont de qualité, mais il importe de les soutenir davantage pour qu'ils puissent :

- accueillir plus de familles;
- assurer une plus grande offre de service en termes d'opportunités de formation continue pour leur personnel.

À propos de la piste d'action proposée par le MÉES : Renforcer les activités d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques pendant la petite enfance

Cette piste sera très pertinente si ces actions sont déployées avec une approche qui permet aux parents de cultiver le goût d'apprendre en famille et donc de favoriser des apprentissages qui vont au-delà de la lecture, de l'écriture et des mathématiques pour favoriser un éveil au monde de l'écrit dans sa globalité. (Prêteur et Sublet, 1995).

À propos de la piste d'action proposée par le MÉES : Consolider les interventions effectuées dans les services de garde éducatifs à l'enfance (centres de la petite enfance, garderies, services de garde en milieu familial), particulièrement auprès d'enfants qui sont issus de milieux défavorisés ou qui présentent des difficultés

C'est pertinent, mais pour vraiment rejoindre ces enfants, il faut soutenir leurs parents. Or, comme mentionné, les familles des milieux défavorisés ne font souvent pas confiance aux institutions. Les OCF parviennent à créer des liens avec ces familles.

À propos de la piste d'action proposée par le MÉES : Améliorer la complémentarité et la concertation des actions entre les services de garde éducatifs à l'enfance et le milieu scolaire au moment de l'entrée à l'école

La complémentarité et la concertation sont très importantes. Nous sommes déçus toutefois de constater qu'à nouveau les actions des OCF sont passées sous silence. Il est grandement temps que, collectivement, nous reconnaissons que les services éducatifs pour la petite enfance et le soutien au développement des jeunes enfants ne se limitent pas à services offerts par des instances de services de garde et par des instances publiques de pré-scolarisation. Certaines commissions scolaires, heureusement, reconnaissent l'importance du rôle que jouent les OCF. Ainsi, dans les formulaires d'inscription à la maternelle de certaines commissions scolaires, les OCF font l'objet d'une case à cocher parmi la liste des services éducatifs ayant pu être fréquentés par l'enfant.

Pour les services éducatifs dans les services de garde

Nous recommandons que les investissements dans les services de garde soient prioritairement consacrés au réseau des CPE (donc régis et subventionnés). Parmi les divers types de services de garde pour la petite enfance, ce sont les meilleurs selon nous pour favoriser le développement global des enfants. L'universalité de cette mesure est importante. Collectivement, nous devons nous assurer que les Centres à la petite enfance :

- soient le mode de garde privilégié par nos politiques publiques;
- soient largement accessibles et soutenus adéquatement pour assurer leur qualité comme environnement éducatif.

Pour les services éducatifs dans le réseau du ministère de l'Éducation

Pour l'implantation de la maternelle 4 pour tous, nous recommandons que le Conseil supérieur de l'éducation soit sollicité pour produire un avis. Par ailleurs, nous croyons déjà, que l'implantation de la maternelle 4 ans pour tous aura peu d'impact si on ne s'assure pas aussi :

- que les parents de ces enfants sont valorisés pour ce qu'ils font déjà;
- qu'ils peuvent être mieux soutenus pour cultiver le goût d'apprendre en famille;
- qu'ils puissent sentir qu'ils peuvent faire équipe avec l'enseignant de leur enfant.

Recommandations :

- **Il est grandement temps que, collectivement, nous reconnaissons que les services éducatifs pour la petite enfance et le soutien au développement des jeunes enfants ne se limitent pas à services offerts par des instances de services de garde et par des instances publiques de pré-scolarisation.**
- **Tous les efforts pour développer des services de garde de qualité auront des impacts limités si les parents ne se sentent pas reconnus comme premiers éducateurs de leurs enfants et s'ils ne sont pas soutenus dans leur rôle parental.**

UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DU PARCOURS SCOLAIRE

À propos de la piste d'action proposée par le MÉES : Créer dans les écoles des équipes multidisciplinaires responsables de la réussite des élèves pour mieux aider ceux qui sont à risque

Nous croyons que des équipes multidisciplinaires sont déjà en place dans les écoles. Ce qui leur manque ce sont :

- des ressources pour pouvoir se réunir réellement et pour pouvoir mettre en action les mesures qu'elles recommandent;
- une réelle inclusion des parents dans les processus d'analyse des difficultés et dans l'élaboration de solutions.

À propos de la piste d'action proposée par le MÉES : allonger la période de fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification.

Nous recommandons qu'un avis soit demandé au Conseil supérieur de l'éducation sur ce sujet avant toute chose.

QUELQUES REMARQUES POUR L'AXE 2 - UN CONTEXTE PROPICE AU DÉVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

Principales recommandations :

- **Soutenir les organismes de proximité dans leurs efforts pour offrir aux familles des milieux de vie qui favorisent le partage d'informations, les apprentissages individuels et collectifs, la compréhension et l'analyse des réalités vécues ainsi que la conscientisation par rapport aux enjeux sociaux. Informées, sensibilisées et conscientisées, les familles forment alors des communautés visionnaires et solidaires.** FQOCF (2016d), *Guide d'appropriation Éducation populaire*, page 9.
- **Assurer un financement adéquat aux écoles publiques.** Nous sommes en accord avec les analyses du Conseil supérieur de l'éducation qui affirme que « la concurrence entre les écoles (voire entre les élèves) et certaines dérives du système semblent alimenter un cercle vicieux qui mine la confiance de la population dans la classe ordinaire de l'école publique. Une des conséquences de cette situation est de créer une séparation des élèves selon leur profil socioéconomique ou leur performance scolaire, c'est-à-dire une forme de ségrégation. Cette tendance à l'homogénéisation des classes est particulièrement défavorable aux élèves les plus vulnérables, et ce, il faut le souligner, sans compter de façon importante pour ceux qui apprennent facilement. Le Conseil y voit donc une sérieuse menace non seulement pour l'équité du système, mais aussi pour son efficacité globale. » (CSÉ, 2016, page 2)

L'IMPORTANCE DE LA LITTÉRATIE ET LA NUMÉRATIE

Nous sommes évidemment d'accord avec ces pistes d'actions proposées par le MÉES :

- Assurer un développement optimal des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul;

- Accroître la préoccupation pour le français dans la formation des jeunes et des adultes.
- Valoriser et promouvoir la qualité de la langue française et le plaisir de lire.

À propos de la piste d'action proposée par le MÉES : Intervenir rapidement auprès des adultes ayant de faibles compétences en lecture, en écriture et en calcul

Il importe d'assurer aux adultes des milieux défavorisés des opportunités d'apprentissage par une approche d'éducation populaire. Cette approche leur permet d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour réfléchir collectivement sur les causes sociales qui sapent leurs efforts pour améliorer leurs conditions de vie et l'actualisation de leurs aspirations pour leurs enfants et pour eux-mêmes. Cette approche prend appui sur les travaux de Paolo Freire pour qui il s'agit de lire le mot, mais aussi de lire le monde. (FQOCF, 2016c, page 9)

L'UNIVERS DES COMPÉTENCES DU 21E SIÈCLE ET LA PLACE GRANDISSANTE DU NUMÉRIQUE

Notre principale recommandation :

- Assurer aux familles l'accès à des milieux de vie et d'entraide favorisant le développement de la pensée critique, la résolution de problèmes, la communication et la collaboration, l'esprit d'entreprise, l'habileté à exploiter le potentiel des technologies numériques, la créativité et l'innovation.
 - Si ces aptitudes ne sont pas soutenues chez leurs parents, les effets de ces mêmes efforts pour les élèves seront grandement limités.

Par ailleurs, nous sommes évidemment d'accord avec ces pistes d'actions proposées par le MÉES :

- Accroître l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages et dans le développement de leurs compétences tout au long de leur vie;
- Mieux intégrer les compétences du 21e siècle dans les programmes d'étude;
- Offrir un milieu scolaire stimulant et innovant qui intègre de façon optimale les technologies et les ressources éducatives numériques;
- Rendre accessibles à tous les élèves les outils et les ressources technologiques nécessaires à leur réussite;
- Introduire la littératie numérique et l'acquisition de compétences de base en programmation dans les programmes scolaires.

À propos de la piste d'action proposée par le MÉES : Élargir les programmes d'enseignement intensif de l'anglais en sixième année du primaire

Nos analyses et conclusions sont comme celles parues dans l'avis que le Conseil supérieur de l'éducation a fait paraître en 2014.

UNE ÉCOLE INCLUSIVE, FORTE DE SA DIVERSITÉ

Notre principale recommandation : Assurer aux familles l'accès à des milieux de vie et d'entraide qui favorisent les relations interculturelles. Les pistes d'actions recommandées par le MÉES auront encore plus d'impact si ce soutien aux familles est assuré.

Comme mentionné, parmi les types d'établissement offrant aux parents des activités liées au développement de l'enfant, les OCF présentent **la plus grande mixité** en termes de niveaux de diplomation des parents participants. (Institut de la statistique du Québec, 2016, tableau 167 de la partie D du Recueil statistique du rapport *Mieux connaître la parentalité au Québec*).

Comme l'a démontré le Conseil de la famille et de l'enfance (2007), les familles immigrantes apprécient fréquenter les OCF à cause, notamment, de leur approche « milieu de vie », de la force de la parentalité comme réalité partagée et de leurs besoins d'information sur les réalités de la société d'accueil. De leurs côtés, les familles de la société d'accueil apprécient ce que les OCF leur apportent pour aller à la rencontre des familles immigrantes. (page 3)

En tout, 85 % des OCF qui ont participé à l'étude du Conseil accueillait à ce moment-là ou avaient déjà accueilli une ou des familles immigrées dans leurs activités. (page 13). Ce rapport indique aussi que les OCF sont un des rares endroits où les familles immigrantes peuvent créer des liens avec des familles de leur société d'accueil.

Par ailleurs, nous sommes évidemment d'accord avec ces pistes d'actions proposées par le MÉES :

- Mieux préparer les élèves à vivre ensemble dans une société pluraliste et reconnaître l'apport de la diversité à l'essor de la société québécoise;
- Renforcer et diversifier les services et les interventions à l'intention des nouveaux arrivants;
- Développer des interventions ciblées auprès des élèves immigrants les plus vulnérables, notamment les réfugiés;
- Favoriser les échanges interculturels et les rencontres entre les élèves de diverses cultures.

QUELQUES REMARQUES POUR L'AXE 3 - DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES MOBILISÉS AUTOUR DE LA RÉUSSITE

L'ENGAGEMENT PARENTAL

L'essentiel de nos analyses et recommandations sur ce thème se trouve dans la première partie de ce mémoire (Pour un regard global).

Nous tenons toutefois à inscrire ici une remarque au sujet de la piste d'action proposée par le MÉES « [Maintenir et renforcer l'engagement des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant](#) » :

- « Les parents (...) ne souhaitent pas au départ être "formés" pour être de bons parents; ils veulent avant tout être épaulés, informés et secondés dans leur rôle. D'où l'intérêt de dépasser une approche instrumentale. » (Groupe Alpha Laval *et al.*, 2001, p. 12)
- C'est par la possibilité de nommer leurs propres expériences que les personnes trouvent une première occasion d'exercer un réel pouvoir. Accompagner, c'est alors réunir des familles aux prises avec une réalité commune, favoriser le partage des savoirs, faciliter l'accès aux ressources, « faire avec » les parents et donner le temps nécessaire pour

permettre l'enracinement du changement (Le Bossé et Dufort, 2001 – cité dans FQOCF, 2016c, Guide d'appropriation Éducation populaire, page 14).

L'APPUI DES PARTENAIRES ET DE LA COMMUNAUTÉ

Nos recommandations :

- **Il importe d'être tous mobilisés pour que chacun de ces services éducatifs soient en dialogue les uns avec les autres. Et, en même temps, il importe de s'assurer de la reconnaissance de la complémentarité des expertises et des approches de chacun.**
- **« L'inclusion au sein des mécanismes de concertation de personnes représentant les familles qui sont censées être desservies doit aussi être recherchée. »** (CSÉ, 2012, page 95) À ces propos du Conseil supérieur de l'éducation, celui-ci précise : « Des intervenants déplorent toutefois la dispersion d'énergies et les dédoublements qui découlent de la présence d'une multitude de lieux de concertation. Il importe que les instances concernées réfléchissent à ces problèmes. » (CSÉ, 2012, page 95)
- Les efforts du ministère de la Famille et ceux de celui de l'Éducation doivent être mieux coordonnés et s'inscrire dans un engagement mutuel qui soutient le leadership des deux instances et qui s'inscrit au-delà de la petite enfance.
- Nous sommes favorables aussi à ce que le Conseil supérieur de l'Éducation évoque comme possibilité de mettre sur pied **« un mécanisme intersectoriel de coordination nationale réunissant les ministères concernés (...) et associant les partenaires de la société civile engagés sur le plan national dans le domaine du développement des enfants. »** (CSÉ, 2012, page 96) Nous nous incluons dans ces partenaires de la société civile.

À propos de la piste d'action proposée par le MÉES : Mettre l'éducation au premier rang des priorités de la société québécoise.

Nous sommes bien sûr d'accord avec cette piste d'action! Nous sommes membre du Réseau de lutte à l'analphabétisme, un réseau qui milite pour une Politique nationale de lutte à l'analphabétisme.

À propos de la piste d'action proposée par le MÉES : Renforcer l'engagement et la mobilisation de tous les partenaires de l'école.

C'est au-delà d'être tous en soutien à l'école, c'est d'être aussi tous mobilisés pour que les écoles soient en dialogue avec les acteurs de leur communauté, tout particulièrement avec les acteurs du milieu de la culture et avec les organismes qui soutiennent les familles.

À propos de la piste d'action proposée par le MÉES : Mieux définir les rôles et les responsabilités des différents acteurs à l'égard de la réussite éducative

D'accord. Et, en même temps, s'assurer de la reconnaissance de la complémentarité des expertises et des approches de chacun.

À propos de la piste d'action proposée par le MÉES : Responsabiliser davantage les entreprises dans le parcours des élèves en formation professionnelle et dans le développement des compétences de base en lecture et en écriture de leurs employés

Nous sommes bien d'accord avec cette piste d'action.

LISTES DES PARTENAIRES DE LA FQOCF ET RECONNAISSANCE PANCANADIENNE, ET MÊME OUTRE-FRONTIÈRE, DE L'EXPERTISE DE LA FQOCF

- CENTRE D'ÉTUDES INTERDISCIPLINAIRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET LA FAMILLE de l'Université du Québec à Trois-Rivières
 - partenaire du projet AGORA de la Fédération (un projet qui a débuté en 2011 et qui est soutenu par Avenir d'enfants).
 - La FQOCF participe au comité de suivi du Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire (PAPFC²).
- CHAIRE DE RECHERCHE SUR LA MALTRAITANCE (Université Laval)
 - Suivi et analyse de l'implication des OCF dans le cadre du programme Triple P.
- GROUPE D'ACTION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES AU QUÉBEC
 - La FQOCF a notamment été membre des Comité d'experts et Comité-conseil des *3ièmes Grandes rencontres sur la persévérance scolaire* (novembre 2013).
- CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (CTREQ)
 - La FQOCF a été membre du comité organisateur de son 3^e Colloque, membre du panel *La prévention du décrochage scolaire* tenu à cette occasion (mai 2012) et participation à une mission en France à l'hiver 2010.
- FONDATION LUCIE ET ANDRÉE CHAGNON
 - Participation au comité de pilotage de la Grande semaine des tout-petits.
 - Participation à l'Observatoire des tout-petits.
 - Participation au comité de travail sur l'enquête Perspective parents.
- FONDATION POUR L'ALPHABÉTISATION
 - partenaire pour la distribution des livres neufs de la campagne *La Lecture en cadeau* depuis 2003.
- INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE (INRS-URBANISATION, CULTURE ET SOCIÉTÉ)
 - membre du partenariat de recherche sociale *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*.
- REGROUPEMENT POUR LA VALORISATION DE LA PATERNITÉ
 - partenaire dans différents projets et initiatives portant sur la participation et l'engagement des pères.
- RÉSEAU POUR UN QUÉBEC FAMILLE (organisme porteur de la Semaine québécoise des familles)

Une expertise avec un grand rayonnement

À travers le Canada, la FQOCF est reconnue pour les outils qu'elle a développés sur le thème du soutien aux familles dans la préparation aux apprentissages scolaires et autres actions en littératies familiales. Elle a ainsi participé aux travaux de ces organisations :

- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

- La FQOCF a été membre de la Commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire de septembre 2012 à mai 2015.
- RÉSEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ALPHABÉTISME ET DES COMPÉTENCES (RESDAC, anciennement appelé la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français)
 - Plusieurs collaborations, notamment pour l'organisation d'un colloque sur l'alphabétisation familiale à Ottawa en 2008.
- CENTER FOR FAMILY LITERACY
 - animation d'un atelier lors du colloque pancanadien ayant pour thème *Établir et cultiver des liens : perspectives et pratiques mondiales en alphabétisation familiale* à Edmonton en 2010
- ASSOCIATION CANADIENNE DES PROGRAMMES DE RESSOURCES POUR LA FAMILLE (FRP CANADA - regroupement pancanadien d'organismes similaires aux membres de la FQOCF)
 - La FQOCF a collaboré à l'adaptation en français d'une trousse sur l'enrichissement des littératies familiales
 - La FQOCF a été maître d'œuvre d'une recension pancanadienne des initiatives en littératies familiales en 2010.

L'expertise de la FQOCF est aussi reconnue outre-Atlantique :

- FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL – FRANCE :
 - Analyse de dossiers visant la mise en place de Maisons des familles en France et dans certains départements hors France;
 - Nombreuses missions de transfert de connaissances en France depuis 2013.
 - Accueil de quelques délégations françaises pour des tournées de visites d'OCF au Québec;
 - Animation et participation à des communautés de pratiques et de savoirs en France, au Maroc, en Irlande, etc.
 - Etc.

LES OUTILS DÉVELOPPÉS EN LITTÉRATIES FAMILIALES PAR LA FQOCF *

Préparation aux apprentissages scolaires et
soutien à la réussite éducative

Depuis plus de 10 ans, la Fédération est reconnue comme un des chefs de file dans le développement des connaissances en littératies familiales. Son expertise l'a conduite à concevoir des outils qui favorisent le développement des jeunes enfants et qui valorisent et soutiennent les parents dans l'exercice de leur rôle parental. Le développement de ces outils a été fait et soutenu par le Comité provincial sur l'éveil au monde de l'écrit de la FQOCF.



- Guide de base ***Au trot sur les lettres... au galop sur les mots!***
Ce guide porte sur l'éveil au monde de l'écrit et comprend des notions théoriques ainsi qu'une banque d'activités et de matériel pratique. Les activités suggérées s'intègrent facilement dans les programmes et les activités quotidiennes des organismes accueillant des familles avec enfants de 0 à 5 ans (organismes Famille, bibliothèques municipales, services de garde, etc.).
Une journée de formation portant sur les fondements de l'éveil au monde de l'écrit et la mise en pratique du matériel est disponible.



- Coffret ***Mille pattes, mille mots!***
Ce coffret s'adresse aux personnes qui accompagnent des familles avec enfants de 0 à 24 mois. Il traite de l'importance des toutes premières habiletés psychomotrices dans les apprentissages scolaires. Le coffret contient des fiches d'activités psychomotrices précédées d'une section théorique sur les concepts liés au développement psychomoteur des très jeunes enfants.
Une formation de 2 jours est disponible pour bien s'approprier le matériel.



- Recueil ***Des histoires pour les toutes petites oreilles***
Créé par la conteuse Judith Poirier et lancé par la Fédération en 2009, ce recueil offre plus de 20 histoires à raconter en famille, certaines avec des suggestions de gestes ou utilisant des objets du quotidien. Il s'adresse à un large public et charmera tout particulièrement les enfants de 5 ans et moins.
Une journée de formation est offerte pour aider parents et animateurs à donner vie à ces histoires.

Ces outils sont largement appréciés pour leur caractère concret et parce qu'ils s'intègrent bien dans la vie familiale.

* L'expression «littératies familiales» désigne ce que les membres d'une même famille partagent en termes d'usages, d'attitudes et d'habiletés en lien avec la lecture, l'écriture, la numératie. Cette expression réfère aussi aux liens qu'établissent les familles avec les organisations et lieux associés au partage des savoirs.